



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée  
16 juin 2011  
Français  
Original: anglais

---

### Organe subsidiaire de mise en œuvre

#### Trente-quatrième session

Bonn, 6-16 juin 2011

Point 18 c) de l'ordre du jour

#### Questions administratives, financières et institutionnelles

#### Application de l'accord de siège

### Application de l'accord de siège

#### Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note des renseignements fournis par le représentant du gouvernement hôte indiquant que l'achèvement des nouvelles installations de conférence à Bonn (Allemagne) avait été encore retardé en raison de circonstances indépendantes de la volonté du Gouvernement allemand. L'achèvement des installations de conférence était désormais attendu pour le premier semestre de 2013. Le SBI a remercié le gouvernement et la ville hôtes pour les efforts et les investissements réalisés comme suite à sa demande<sup>1</sup> tendant à chercher des solutions provisoires afin d'accueillir le nombre croissant de participants et à prendre les dispositions logistiques voulues. Il a invité le gouvernement hôte à redoubler d'efforts pour offrir un espace de réunion suffisant et adéquat.

2. Le SBI a été informé par le représentant du gouvernement hôte des contretemps enregistrés dans l'achèvement des nouveaux locaux destinés au secrétariat à Bonn: la première phase serait achevée à la mi-2012 au lieu de la fin de 2011 et la seconde, comprenant la construction d'un bâtiment supplémentaire afin d'assurer au secrétariat un cadre de travail moderne, productif et écologiquement rationnel, en 2016.

3. Le SBI a pris note de la déclaration de la Secrétaire exécutive, dans laquelle celle-ci a exprimé sa satisfaction au sujet de divers aspects de l'application de l'accord de siège, mais a aussi fait part de certaines préoccupations. En particulier, le SBI a été informé par la Secrétaire exécutive des options étudiées par le secrétariat pour remédier au manque d'installations de conférence permanentes à Bonn. À cet égard, le SBI a constaté avec satisfaction que le Gouvernement allemand avait fourni une salle de conférence supplémentaire. Cette deuxième salle pour l'accueil des réunions plénières permettait aux organes subsidiaires de disposer d'un espace satisfaisant pour le déroulement de leur trente-quatrième session. Le SBI a aussi pris note des difficultés auxquelles le secrétariat devait

---

<sup>1</sup> FCCC/SBI/2010/10, par. 156.

faire face en raison du retard pris dans la livraison des locaux, notamment le fait de travailler depuis plusieurs lieux.

4. Le SBI a invité le gouvernement hôte et la Secrétaire exécutive à lui rendre compte à sa trente-cinquième session des progrès accomplis dans ce domaine et sur d'autres aspects de l'application de l'accord de siège.

---